

TROPHÉES DE L'INNOVATION FERROVIAIRE

i-Trans, membre fondateur du réseau de clusters européens ERCI, organise pour la France la phase 1 de ce concours d'innovation ferroviaire.

L'objectif : valoriser et honorer les compétences et savoir-faire des entreprises innovantes offrant des solutions permettant l'accroissement de la compétitivité de la filière ferroviaire.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Seules les entreprises implantées en France peuvent déposer une candidature.

Trois trophées seront remis par le jury à l'issue des candidatures :

- Meilleure Grande Entreprise
- Meilleure PME
- Innovation « Coup de cœur »

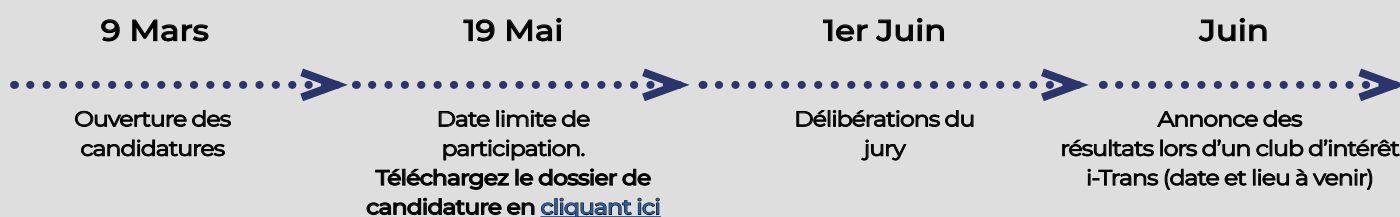
Pour plus d'informations sur les modalités du concours, vous pouvez prendre connaissance du règlement et des critères d'évaluation en [cliquant ici](#).

POURQUOI PARTICIPER ?

Les trois lauréats se verront offrir :

- Une **mise à l'honneur** de l'entreprise et de l'innovation lors d'un club d'intérêt i-Trans.
- Une **forte visibilité auprès des Donneurs d'Ordre Français et Européens**.
- Une **promotion auprès de l'ensemble du réseau ERCI** et des membres d'i-Trans (site web, réseaux sociaux, communiqué de presse...)
- La possibilité de participer à la phase 2 du concours; **la phase européenne**, dont la remise des prix aura lieu en septembre 2026 lors du **salon INNOTRANS** à Berlin.

CALENDRIER



N'attendez plus et envoyez-nous dès à présent vos candidatures par mail à l'adresse : camille.maladry@i-trans.org

Le dépôt de candidature au concours suppose l'acceptation de ce règlement ([disponible ici](#)).
Si vous avez des questions, contactez-nous : camille.maladry@i-trans.org